a communiqué seulement hier, 31 décembre, sa réponse aux desiderata formulés par le corps médical. Cette réponse, qui a soulevé de nombreuses discussions et entraînera de nouveaux pourparlers, ne contenait pas le renouvellement du mandat des médecins de l'Assistance, qui finissait avec l'année 1913.

« Justement soucieux des intérêts de la population pauvre, les médecins du bureau de bienfaisance ont décidé d'assurer bénévolement le service d'assistance médicale gratuite jusqu'au 15 janvier prochain.

« Les médecins des circonscriptions recevront, comme d'habitude, les cartes d'assistés jusqu'à 8 heures du matin. »

On le voit, la crise n'est pas solutionnée. Le sera-t-elle le 15 janvier ? Ce serait à désirer. (C. P.)

Le jour de l'an de M. Poincaré

Le président de la République a reçu, dans les salons de l'Elysée, les innombrables délégations officielles qui venaient lui offrir leurs souhaits. Les diplomates sont arrivés les premiers en carrosses de gala ; ce défilé de brillants uniformes dans les rues voisines de l'Elysée a fait la joie des curieux.

Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, prenant la parole au nom du corps diplomatique, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le président,

Au début de l'année nouvelle, mes collègues du corps diplomatique et moi nous adressons à la France et à son président nos félicitations et nos vœux les plus sincères. L'année qui vient de s'écouler a vu se rétablir la paix et tout nous permet d'espérer qu'elle ne sera pas troublée dans l'année qui commence. Les nations pourront ainsi se consacrer d'un commun accord à l'étude des nombreux problèmes qui ne peuvent être résolus que dans le calme et la sécurité.

La grande force morale qu'est la France trouvera à l'avenir, comme par le passé, maintes occasions de se manifester en cherchant à rendre plus forts les liens qui doivent unir les peuples aussi bien dans une œuvre commune de conciliation et de progrès que dans le domaine de la science, des arts et des lettres.

M. Poincaré a répondu :

Monsieur l'ambassadeur,

Je vous remercie, vous et vos collègues du corps diplomatique, des vœux que vous voulez bien m'adresser, ainsi que des sentiments amicaux que vous témoignez une fois de plus à la France, et dont je connais la sincérité.

Les souhaits que vous formez pour le maintien de la paix répondent à la pensée constante du gouvernement de la République.

Au cours des événements qui ont, depuis de longs mois, absorbé l'attention de l'Europe, la France n'a pas cessé de collaborer activement avec les autres puissances pour tenter d'abord de prévenir, puis de limiter, et enfin d'abréger les hostilités.

Maintenant qu'après tant de courage dépensé et tant de sang répandu, le calme est heureusement rétabli, elle veut espérer que rien ne le viendra plus troubler et que désormais affranchies du souci qui les obsédait toutes les nations vont recouvrer, avec la sécurité du lendemain, la liberté de travailler, dans leur intérêt particulier et dans l'intérêt universel, au développement de leurs relations économiques, à l'accroissement de leur prospérité respective et aux progrès de la civilisation.

Une touchante manifestation chez Paul Déroulède

Une touchante manifestation de sympathie a eu lieu le 1er janvier au domicile de Paul Déroulède.

Les médecins avaient permis à l'illustre malade de recevoir quelques amis. Et les membres de la Ligue des patriotes sont accourus avec un tel empressement autour de leur chef qu'ils se trouvèrent plus de 100 au rendez-vous. Avec émotion que l'on devine, ils présentèrent à Paul Déroulède leurs vœux de guérison et lui offrirent un superbe bouquet d'œillets rouges.

Très touché, le président de la Ligue des patriotes remercia ses fidèles ligueurs, et remit à chacun d'eux une des fleurs emblématiques qu'il venait de recevoir. Puis il distribua plusieurs exemplaires du nouveau livre du patriote alsacien Hansi, *Mon village*, et, sur chaque exemplaire, il écrivit ces mots d'espérance : « Mon village... en attendant qu'il redevienne notre village. »

Les ligueurs se sont retirés vivement impressionnés. Quant au malade, pour lequel on avait appréhendé la fatigue de cette réception, il fut à ce point réconforté par leur démarche amicale qu'il en ressentit aussitôt un soulagement que nous souhaitons durable, et qu'il put pour exprimer sa gratitude pour ce qu'il appela lui-même une « cure de sympathie ».

En retour des vœux que M. Paul Déroulède a bien voulu nous transmettre par dépêche, nous le prions d'agréer l'assurance des nôtres. Que Dieu rende la santé au vaillant patriote.

Le mariage de « La Tempête »

Parmi les jeunes officiers qui, en 1793, entourèrent Bonaparte au siège de Toulon, était un Bourguignon si ardent au combat que ses camarades l'avaient surnommé « La Tempête ». Il s'appelait Andoche Junot. C'était un homme superbe.

En 1800 il fut nommé gouverneur de Paris ; il n'avait pas 30 ans. « Il faut le vieillir de dix ans, lui dit le Premier consul, et le marier tout de suite. »

« La Tempête » installa d'abord sa maison, remplit sa cave et se mit à la recherche d'une femme. Le 30 octobre, à minuit, il épousait Laure de Permon, jolie brune de 16 ans.

Le couple était bien assorti ; ce fut vraiment le ménage « La Tempête ».

On lira la vie mouvementée de ce ménage néanmoins sympathique dans la biographie de la duchesse d'Abrantès que les *Contemporains* publient cette semaine.

Abonnement, un an, 6 francs. Un numéro, 2 fr. 10. Spécimen gratuit sur demande. — 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

Réception du clergé de Paris par S. Em. le cardinal Amette

C'est dans la belle salle des Œuvres, 76, rue des Saints-Pères, que, suivant l'usage, S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, a reçu ce vendredi soir à 4 h. ½ les vœux de son clergé. Celui-ci était venu en très grand nombre. MM. les curés de Paris avaient pris place devant Son Eminence, qui était entourée sur l'estrade de toute son administration.

Discours de M. Létourneau

L'honneur de présenter les souhaits échut cette année à M. Létourneau, le distingué et zélé curé de Saint-Sulpice. Les applaudissements lui ont dit qu'il l'a fait à la satisfaction de tous. Cet anniversaire du jubilé constantinien et de l'Edit de Milan qui rappelle la paix de l'Eglise n'a pas apporté sans doute la paix religieuse à notre patrie, mais il faut espérer que la consécration de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre se dressant sur la France comme un nouveau labarum marquera la date de la libération et de la paix.

Puis l'orateur redit l'union bien digne des premiers siècles qui règne entre l'archevêque et son clergé et dépeignit d'une image pittoresque son ministère. Le cardinal, dit-il, n'est pas comme ces chefs d'état-major qui dirigent la bataille sans sortir de leur cabinet ; il est plutôt comme ces commandants des corps d'Afrique, qui se portent partout où l'action les réclame pour y donner le conseil et le mot d'ordre appropriés.

Et, énumérant les objets de cette féconde activité, M. Létourneau rappela la vigoureuse impulsion donnée à l'Œuvre des Immigrants, la splendide revue des Patronages au Parc-aux-Princes, les multiples œuvres sociales auxquelles a été imprimé l'élan : le repos du dimanche, la cessation du travail de nuit, les habitations ouvrières, le travail féminin à domicile : l'archevêque comprend tous les besoins. N'est-ce pas indirectement sa personne que l'Académie a couronnée en récompensant naguère plusieurs de ses prêtres ? Malheureusement, la mort a fauché dans leurs rangs. Le diocèse déplore la mort de M. l'abbé de Besonies, de M. Delétain, du R. P. Boulanger, du vénérable M. Branchereau et de l'admirable abbé Gouraud, le modèle du *vicaire parisien* comme M. Delétain était le modèle du curé, qui se tuent obscurément à la besogne. La chiourne n'est pas seule à avoir ses martyrs, le clergé parisien a les siens. Par bonheur, il reste de vaillants ouvriers.

M. Létourneau voulut bien rappeler « Pierre l'Ermite », qui, naguère, dans un article si remarquable, a fait connaître au monde ce qu'est un vrai curé de Paris. Ce clergé, d'ailleurs, on cesse de l'apprécier, d'après les licences de la Butte ou les fantaisies d'une certaine presse étrangère. S. Em. le cardinal Mercier a magnifiquement rendu hommage, récemment, à son esprit d'apostolat en la personne du chef du diocèse.

Continuant sa revue de l'année, l'orateur évoqua la protestation solennelle du cardinal contre la spoliation de la rue des Postes.

Puis il rappela les deux grands centenaires de Louis Veuillot et d'Ozanam, les champions de la vérité et de la charité ; la venue à Paris du légat du Pape, S. Em. le cardinal Vannutelli, que la France a reçu comme elle reçut Pie VII, montrant par là qu'elle reste, selon le mot profond de Grégoire IX, la nation amie de Dieu.

Quoique l'avenir soit un peu sombre, l'année qui s'ouvre apporte aussi ses espérances.

Le 60e anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception coïncidant avec le Congrès eucharistique de Lourdes et la consécration de Montmartre promettent de grandes grâces à la France.

Réponse du cardinal

S. Em. le cardinal, avec le charme et l'à-propos qui le distinguent, remercia le curé de Saint-Sulpice d'avoir traduit les vœux du clergé avec tant de foi et d'esprit sacerdotal, s'applaudit de l'union si étroite qui règne entre le chef et les membres, et non plus cette fois comme le général qui se porte sur les points menacés du champ de bataille, mais comme le chef qui apprécie et résume les manœuvres, il constata le renouveau de vitalité chrétienne qui couronne les efforts des pasteurs et eut un mot délicat pour le moyen qu'ils lui ont fourni de se porter rapidement aux points les plus opposés de son archidiocèse.

Et, reprenant point par point le tableau de l'année, l'archevêque salua la mémoire des morts depuis le saint abbé Gouraud et l'abbé Delétain jusqu'au vétéran nonagénaire qui a fait honneur à Saint-Sulpice par presque un siècle de vertu et de labeur ; puis, comparant l'année qui finit avec celle qui commence, il dit sa joie d'avoir vu Paris célébrer les fêtes inoubliables d'Ozanam et Veuillot ; malgré les nuages qui s'amoncellent, il dit sa ferme espérance d'un renouveau. Le nouvel édit de paix ne semble pas proche encore. Mais la Providence a ses secrets et ses desseins sur la France, quelque indignes que soient ceux qui président à ses destinées.

La France ne peut être que chrétienne et catholique. L'archevêque entrevoit en Marie et le Sacré-Cœur deux gages invincibles d'espérance ; les noces de diamant de l'Immaculée-Conception à Lourdes et la consécration de la basilique du vœu national, qu'il espère fixer au 16 octobre, ne peuvent manquer d'être pour la patrie l'occasion de grâces décisives.

Ce matin le cardinal est allé dans la basilique célébrer le Saint Sacrifice, mettant cette grande intention en tête de ses prières.

Dans quelques semaines il se propose, si rien ne vient empêcher son projet de se réaliser, d'aller aux pieds du Souverain Pontife dire l'attachement de son clergé à l'Eglise et à la personne auguste de son Chef et régler cette question.

Enfin, le cardinal exprime à son tour ses vœux à son clergé. Que Dieu le conserve ! Sans doute les Séminaires regorgent : à Issy, il n'y a pas moins de 80 à 90 étudiants de Paris pour les années de la philosophie.

Mais en attendant l'abondance future, pour le moment il serait impossible de combler les vides. Que Dieu les épargne !

Enfin le cardinal d'un ton vraiment épiscopal constate l'admirable union de son clergé autour de lui. Ce sont vraiment les cordes d'une lyre une et forte sous le souffle de l'Esprit-Saint, d'où résultera la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise et le bonheur éternel des âmes auxquelles le ministère sacerdotal est consacré.

Après ces paroles longuement applaudies, le cardinal donne, aux nombreux prêtres présents, l'accolade paternelle.

Mouvement préfectoral

Sont nommés préfets : du Gard, M. Hudelo, préfet du Var ; du Var, M. Duvernoy, sous-préfet de Pontoise ; de la Haute-Vienne, M. True, préfet de la Creuse ; de la Creuse, M. Rischmann, sous-préfet de Boulogne ; de la Corrèze, M. Lacombe, préfet des Basses-Alpes ; des Basses-Alpes, M. Fontanès, administrateur du territoire de Belfort ; de la Dordogne, M. Chaleil, préfet du Finistère ; du Finistère, M. Thibon, préfet de la Corse ; de la Corse, M. Brin, préfet de l'Ain ; de l'Ain, M. Peytral, sous-préfet de Verdun ; M. Goubiet, sous-préfet de Beaune, est nommé administrateur du territoire de Belfort.

Mouvement judiciaire

Sont nommés :

Conseillers de Cour d'appel : à Alger, M. Vilatte, juge à Tunis ; à Lyon, M. Chastel, vice-président au tribunal de Lyon ; à Aix, MM. Magnin, président du tribunal de Brive ; Prince, président du tribunal du Puy ; Sfoil, procureur à Abbeville ; Pelon, vice-président à Béziers ; Allègre, président à Barcelonnette, et Rivall, avocat ; à Limoges, M. Roublin, vice-président au tribunal de Limoges.

Président de Chambre à la Cour d'appel d'Aix, M. Maraggi, conseiller à cette Cour.

Procureurs de la République : à Vervins, M. Boyreu, procureur à Yssingeaux ; à Yssingeaux, M. Gavillot, juge d'instruction à Mâcon ; à Charleville, M. Laroche, procureur à Saint-Mihiel ; à Saint-Mihiel, M. Cosson, juge au Siège ; à Mirecourt, M. Mareine, procureur à Montmorillon ; à Montmorillon, M. Floriet, juge d'instruction à Baume-les-Dames ; à Moissac, M. Calmeille, procureur à Saint-Pons ; à Montmédy, M. Monier, substitut à Evreux ; à Brive, M. Lescure, procureur à Mont-de-Marsan ; à Mont-de-Marsan, M. Favie, procureur à Saint-Sever ; à Abbeville, M. Caillet, procureur à Château-Thierry ; à Château-Thierry, M. Valade, procureur à Clamecy ; à Barcelonnette, M. Lutre, juge d'instruction à Digne ; à Saint-Nazaire, M. Barbey, procureur à la Flèche ; à la Flèche, M. Patron, procureur à Châteaulin ; à Yssingeaux, M. Gavillot, juge d'instruction à Mâcon ; à Bellac, M. Poinclet, juge d'instruction au siège.

Présidents de tribunal : au Puy, M. d'Ortoli, président à Millau ; à Millau, M. de Marbotin, juge d'instruction à Saint-Gaudens ; à Barcelonnette, M. Martin-Jaubert, procureur au siège ; à Barbezieux, M. Tonnadre, juge d'instruction à Bergerac ; à Brive, M. Villotte, procureur au siège.

Vice-présidents de tribunal : à Limoges, M. Tereygol, juge d'instruction au même tribunal ; à Lyon, M. Fleuriot, juge d'instruction à Rouen.

Substituts du procureur de la République : à Belfort, M. Carrive, avocat ; à Bar-le-Duc, M. Chatel, avocat ; à Reims, M. de Candallac, procureur à Vervins ; à Nancy, M. Gemine, procureur à Montmédy ; à Evreux, M. Griffon, substitut à Neufchâtel ; substitut du procureur général à Aix, M. Trouette, juge d'instruction à Rouen.

Juges : à Versailles, M. Warrain, juge à Lille ; à Lille, M. Husson, juge d'instruction à Belfort ; à Belfort, M. Roux, substitut au siège ; à Mâcon, M. Rey, juge à Nantua ; à Tunis, M. Ducos de la Haille, juge d'instruction à Mostaganem ; à Mostaganem, M. Sourcilhan, juge à Orléansville ; à Orléansville, M. Milliard, juge de paix à Batna ; à Rouen, M. Raynal, ancien magistrat ; à Bordeaux, M. Coustou, président à Barbezieux ; à Chambéry, M. Gueniot, substitut à Nancy ; à Mirecourt, M. Sénéchal, juge de paix à Rumilly (Ardennes) ; à Limoges, M. Villanova, vice-président à Tulle ; à Saint-Gaudens, M. Berlist, juge à Louhans ; à Bellac, M. Bonneau, juge à Loudun ; à Rochefort, M. Giraud, juge à Saint-Jean-d'Angély.

Les croix du 1er janvier

La promotion de la guerre

Sont nommés :

Officiers : les généraux de brigade Caré, Maistre, Hély d'Oissel, Hollender, Cassagnade, Grandjean, Clergerie, Chaplain, Huguet, Chandezon, Casquy, Déprez, Brissé, Sorbets, Fournery, Stoffel ; les intendants militaires Villotte, Chaffard, Küntsler, Pitois, Mettas ; le médecin inspecteur Wissemans ; le contrôleur Audibert ; les colonels Taffin, Pérez, Chapès, Bonfait, Agut, Aubert, Caldairou, Blandin, Dubois (126e rég.), de Riols de Fonclare, Dubois (160e rég.), Trouchaud, Bartoli, Ferru, Guérou, Morel, Dard, Weiss, Balayé, Sequin, Cros, Lépidi, d'Astorg, Deslaurens, Buchner, Jacquillat, Lebiano, Marchand, Neyrand, Pagès, Protard, Guérin, Dessort, Bernard, Romazzotti, Bouttieaux, Seal ; les lieutenants-colonels Laferrère, Hutin, Ansaldi, Maurial, Dattin, Foiret, Baudry, Descaves, Letournoux-Willegeorges, Clerc, Etienne, Derrive, Salagnac, Codet, Jannin, Roget, Masson, Odry ; les chefs de bataillon Pilod, Labourdette, Dauber de Peyrelongue, Deschamps, Rossignol, Mingasson, Lamiable, Campana, Spiess, Bruny, Tref, Helleringer ; les chefs d'escadrons Pellegrin, Ritter, Compagnon, Basset, Toulouse, Gestas de l'Espéroux, Genty, Goujon ; les médecins principaux Garnier, Billet, Godet, Loup, Astier, Vallois ; le pharmacien-major Cordier, les officiers d'administration principaux Valot, Texier, Louis, Michon ; le sous-intendant militaire Mangenot.

La promotion des Affaires étrangères

Sont nommés dans la Légion d'honneur, au titre du ministère des Affaires étrangères :

Officiers : MM. Fabre, ministre plénipotentiaire à Caracas ; Herbette, ministre plénipotentiaire, sous-directeur des affaires consulaires ; Dobler, ministre plénipotentiaire à la résidence générale à Tunis ; de Berkheim, ministre plénipotentiaire ; Gueyraud, consul général à Jérusalem ; de Coppel, consul général à Londres.

Chevaliers : MM. Lefèvre d'Ormesson, secrétaire d'ambassade de deuxième classe, attaché à la direction politique ; Clauzel, secrétaire d'ambassade à Vienne ; de Martel, secrétaire d'ambassade à Pékin ; de Lacroix, secrétaire d'ambassade, rédacteur à la direction des affaires politiques ; Aymé-Martin, consul à Mexico ; Laporte, consul à Prague ; Rabut, consul à Gibraltar ; Pietre, consul à Saint-Pétersbourg ; Nayna, consul à Glasgow ; Guérin, consul à Séoul ; Larzecki, vice-consul à Uskub ; Poncet, commissaire spécial de la gare Paris-Lyon-Méditerranée.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Plusieurs ministres ont mis à profit les congés du nouvel an pour s'absenter durant quelques jours.

M. Gaston Doumergue, président du Conseil, s'est rendu dans le Gard et rentrera lundi à Paris.

M. René Renoult, ministre de l'Intérieur, qui est parti pour le Midi, restera absent un peu plus longtemps. Durant son absence, l'intérim de l'Intérieur est fait par M. Caillaux, ministre des Finances.

MM. Malvy, ministre du Commerce, et Fernand David, ministre des Travaux publics, sont également partis en congé très court.

Çà et là

Morts d'hier

M. Louis de Renne, ancien consul de Belgique, ancien ingénieur en chef des chemins de fer de Portugal, 91 ans, à Paris. — M. Albert Babeau, membre de l'Institut (section de l'Académie des sciences morales et politiques), 79 ans, à Paris. — Le peintre Ernest Hiolzel, chevalier de la Légion d'honneur, 84 ans, à Villiers-sur-Morin (Seine-et-Marne). — Le docteur Eugène Guillet, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine de Caen, chevalier de la Légion d'honneur. — Le comte du Boberil, ancien officier des mobiles de la Mayenne, conseiller général de la Mayenne. — A Nancy, M. Henri Le Joyant, ingénieur des télégraphes, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 85 ans.

La « Franc-maçonnerie démasquée »

M. le sénateur de Kerdrel, directeur de la « Franc-Maçonnerie démasquée », ayant, en raison de son âge et de sa santé, donné sa démission, M. le colonel de Ramel a été proclamé à l'unanimité directeur du Comité de l'Association antimaçonnique de France. Il appartient depuis douze ans à l'Association ou il exerçait les fonctions de vice-président. Après avoir eu sa carrière brisée par les ennemis de l'armée, il continue de travailler pour son pays en démasquant les fauteurs de la délation.

Un vin vieux de 227 ans

Dans la petite ville de Grossiena (Allemagne), on a trouvé, en démolissant une auberge construite en 1688, quelques bouteilles de vin de forme carrée, closes de bouchons de liège revêtus d'une capsule de plomb, dont quatre portaient la date 1687. L'une des bouteilles fut ouverte. Le contenu en était brundtre, mais d'une saveur délicieuse. Trois ont été conservées intactes et offertes par le propriétaire du terrain où s'élevait l'auberge au musée de Naumbourg.

La lutte de la terre et des flots

Depuis des siècles, la mer ronge nos côtes ; elle avance et fait de grandes emprises sur les rivages, mais on connaît aussi certains points où elle recule devant des sols nouveaux qui émergent des flots.

Ainsi, en Bretagne, où des études viennent d'être faites par les hydrographes de la marine, on a constaté que la côte s'enfonce à l'Ouest d'un axe passant par Quiberon et se relève dans l'Est. Dans le Morbihan, on observe, par contre, une fixité remarquable de la ligne des côtes.

A l'ouest de Quiberon, la mer a gagné 40 mètres sur le rivage et jusqu'à 60 mètres, en cent ans. Vers la Loire, c'est la terre, au contraire, qui gagne sur les flots.

Échos de partout

M. le consul général à Jérusalem, Gueyraud, est nommé officier de la Légion d'honneur. (D. P.)

La princesse Nathalie de Monténégro est arrivée à Nice pour y passer quelque temps.

Du 21 au 31 décembre, les Caisses d'épargne ont reçu 5 402 292 fr. 96 et remboursé 6 225 680 fr. 99, soit un excédent de retraits de 823 388 fr. 03. Pour l'ensemble de l'année 1913, l'excédent total des retraits sur les versements s'élève à 65 168 845 fr. 42.

Pour défendre l'âme des enfants

Est publiée à l'*Officiel* la déclaration de l'Association des chefs de famille du canton de Chablis (Yonne).

« Le Messie » de Hændel au « Bon Théâtre »

Après les magnificences de la pastorale de Bethléem, le « Bon Théâtre » offre à son nombreux et fidèle public :

« Le Messie », de H.-F. Hændel, version française de Victor Wilder.

1re partie : Les Prophéties (700 ans avant Jésus-Christ) ; — La Nativité ; — Le Bon Pasteur.

2e partie : Passion du Sauveur ; — Sa mort ; — Sa Résurrection ; — Son Ascension ; — Mission des Apôtres.

3e partie : La Résurrection des morts ; — Le Jugement dernier.

Chœurs et orchestre de l'Association des concerts spirituels de la Sorbonne sous la direction de Paul de Saunière.

Solistes : Mlle Catherine Mastio, de l'Opéra ; R. Plamondon, de l'Opéra ; Mme Judith Lassalle, de l'Opéra-Comique ; M. L. Bracony.

Orgue : Mlle M. Prestal. — Violon solo : Mme Lehérie Guyonnet.

Décors lumineux représentant les principales scènes de l'œuvre.

Deux « matinées seulement », le dimanche 4 janvier et le jeudi 8 janvier, à 2 h. 1/2.

Location et renseignements, 4, avenue de Breteuil. Téléph. Saxe 66-12.

Usurpation et acquisition des biens ecclésiastiques

Réfutation de quelques sophismes

Ligne de conduite pratique

Lettre de S. G. Mgr Sevin, archevêque de Lyon, primat des Gaules. Une brochure de 32 pages. Prix : 0 fr. 05 ; port, 0 fr. 05. Remises 7/6, 15/12, 70/50, 150/100.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

Echos religieux

L'Union des catholiques à Châlons

Mgr Tissier, évêque de Châlons, vient de fonder un *Bulletin de l'Union des catholiques du diocèse de Châlons*. Ce bulletin, y est-il dit, est créé pour être une tribune d'où partiront les consignes catholiques et où l'on publiera les faits de guerre et les victoires de l'Union diocésaine. « Nous saluons avec plaisir cet organe, assurée qu'il fera merveille sur le terrain de la lutte religieuse et de l'action catholique.

NOS AMIS DEFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux défs

Mme Vve Cloix, née Louise Dollé, 87 ans, à Nevers, mère de M. l'abbé Cloix, chanoine honoraire, curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Nevers, et de M. Louis Cloix, imprimeur de la *Croix du Nivernais*. — M. Augustin Godon, 51 ans, à Bourges (Cher). — M. Augustin Richard, ancien chantre de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Chaillé-les-Marais (Vendée). — M. Hilaire Claude, 77 ans, chantre et sacristain dévoué d'Illainville (Vosges) depuis plus de quarante ans. — M. Monnier, ancien instituteur, 80 ans, à Molain (Jura), père de M. le curé de Torpes (Doubs). — M. Louis Bougerie, bon et fervent chrétien, à La Flèche. — M. J.-B. Robert, 17 ans, aux Solles (Lizère), dévoué propagateur des publications de la Bonne Presse. — Mme Guillermin, 88 ans, fondatrice du premier Comité de la Bonne Presse, à La Tour-du-Pin (Isère), très dévouée à toutes nos œuvres. — Le Fr. Benoît-Joseph, de l'Institut de Saint-Gabriel, 56 ans, dont quarante et un de vie religieuse. — Mme Char'es Lejeune, née Françoise Huet, 56 ans, à Evreux (Eure), mère du R. P. Gonzalve, des Pères Capucins.

Le 26 décembre, ont été célébrés, à Nevers, sous la présidence de Mgr Chatelus, et en présence d'une foule énorme de fidèles, les obsèques de Mme Marie-Gabrielle Pétourné, ancienne supérieure du Saint Nom de Jésus. Avant de donner l'absoute, l'évêque de Nevers a rendu un hommage ému à la vénérée défunte.

RECOMMANDATION

On recommande : Une neuvaine.

Informations du soir

Rome

Par dépêche de notre correspondant particulier, le 2 janvier :

Ont envoyé leurs souhaits au Souverain Pontife, Leurs Majestés François-Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie ; Guillaume II, empereur d'Allemagne ; Nicolas II, empereur de Russie ; Frédéric-Auguste III, roi de Saxe ; Alphonse XIII, roi d'Espagne ; Gustave V, roi de Suède ; Haakon VII, roi de Norvège ; Albert Ier, roi des Belges ; Nicolas Ier, roi de Monténégro ; Louis III, roi de Bavière ; le roi Manuel II, roi de Portugal ; la reine Marie-Christine, la reine Amélie, LL. AA. RR. Philippe, duc d'Orléans, le prince Jean-Georges, le comte de Caserte, Ferdinand, duc de Montpensier, le comte d'Eu, l'infante Marie de La Paz. Le cardinal secrétaire d'Etat a présenté au Pape l'*Annuario Pontificio de 1914*.

LA NOUVELLE FÉDÉRATION POLITIQUE

On sait que la Commission de la nouvelle Fédération politique a arrêté, au cours d'une réunion tenue mardi dernier, les termes généraux d'une déclaration et les principes essentiels des statuts du groupe.

Les membres de cette Commission se sont réunis à nouveau cet après-midi à 2 h. 1/2, pour arrêter définitivement les termes de la déclaration et des statuts. La réunion, qui a lieu chez M. Joseph Reinach, député, n'est pas encore terminée à l'heure où nous mettons sous presse.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

M. Beauvais, qui vient d'être remplacé à la préfecture de la Dordogne, est nommé trésorier général de l'Ardèche.

Le complément du mouvement administratif concernant les sous-préfets et secrétaires généraux sera arrêté définitivement ce soir et paraîtra demain.

DES ALLEMANDS AURAIENT SIFFLÉ LA « MARSEILLAISE »

Le Mans, 2 janvier. — Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, des ouvriers allemands, occupés actuellement au montage de machines aux moulins Saint-Georges, près du Mans, auraient sifflé la *Marseillaise*, jouée par l'orchestre d'une brasserie du Mans. Une violente discussion eut lieu et la police fut fort malmenée. Une enquête est ouverte. (D. P.)

LE ROI DE DANEMARK EN FRANCE

Copenhague, 2 janvier. — Le roi Frédéric, qui avait ajourné sa visite en France après son avènement au trône l'an passé, fera sa visite officielle à Paris soit au printemps, soit au commencement de l'été.

L'IMPERATRICE D'ALLEMAGNE MALADE

Londres, 2 janvier. — Le *Reynold News Paper* annonce qu'on a reçu à Londres des nouvelles inquiétantes sur la santé de l'impératrice d'Allemagne.

Un célèbre spécialiste anglais a été mandé auprès de la souveraine pour confirmer le diagnostic établi par les médecins qui la soignent.

LES GRECS SONT INQUIETS DE L'AVANCE NAVALE DE LA TURQUIE

Athènes, 2 janvier. — Plusieurs députés ont interpellé le gouvernement sur l'achat du dreadnought *Rio-de-Janeiro* par la Turquie.

M. Veniselos a confirmé l'achat, mais il a déclaré ne pouvoir faire connaître les mesures que le gouvernement compte prendre afin de maintenir la suprématie maritime de la Grèce dans la mer Egée, ni les mesures qui ont déjà été prises à cet effet.

Il s'est borné à assurer la Chambre que la Grèce était décidée à maintenir sa suprématie. Il a également donné l'assurance que les hautes personnalités maritimes de la Grèce étaient complètement rassurées. (Applaudissements.)

REBELLES CONTRE FEDERAUX MEXICAINS

New-York, 2 janvier. — Une dépêche de Presidio dit qu'après avoir subi une forte attaque des rebelles pendant trois jours, les fédéraux d'Ojinaga semblaient se préparaient hier soir à fuir sur le territoire américain. Il est encore impossible de fixer les pertes, mais elles peuvent être évaluées des deux côtés au moins à mille tués et blessés.

De nombreux fédéraux blessés ont passé sur l'autre rive du fleuve, où ils sont soignés par la Croix-Rouge.

Trois cents fédéraux armés et non blessés, qui avaient traversé le fleuve, ont été, malgré leurs protestations, désarmés par les Américains qui les ont obligés à regagner le Mexique. La Croix-Rouge se sert d'une petite église comme hôpital.

New-York, 2 janvier. — D'après une dépêche de Laredo, les rebelles continuent à disputer aux fédéraux la possession de Nuevo-Laredo. Pendant toute la journée d'hier, les positions n'ont pas changé. Il y a 200 morts sur le champ de bataille.

IL NEIGERA ENCORE PENDANT QUELQUES JOURS

Il a neigé encore ce matin pendant quelques instants.

La neige, dit-on au bureau central météorologique, tombera pendant quelques jours encore, mais sera peu abondante. Le temps restera nuageux ; néanmoins les pluies sont fort peu probables.

ACCIDENT DANS LES ALPES

Annecy. — Au col Bonhomme, entre la vallée de l'Arve et Tarentaise, des skieurs autrichiens, M. Pattokynd, d'Ancenmesse, et son fils âgé de 14 ans, se sont perdus dans une tourmente de neige. Des caraves de secours sont parties à leur recherche.

M. François Charvier, 44 ans, d'Annecy (Haute-Savoie), revenant de Faverges avec son tilbury, son cheval s'emballant, le conducteur et l'attelage sont tombés dans le lac d'Annecy. On a retiré le cadavre (D. P.)

PROJECTIONS LUMINEUSES

Nouveautés présentées au dernier Congrès de la Bonne Presse

La Résurrection de Lazare, scène biblique en 12 tableaux. Compositions de H. Le Sablais, musique d'Esteban-Marti (12 vues).

Les Salons de 1913, principaux chefs-d'œuvre mis en projections (155 vues).

Le Chant du Gavé, légende illustrée d'après nature. Compositions de H. Le Sablais, musique d'Esteban-Marti (12 vues).

Constantin, grande épopée en 10 tableaux. Compositions de H. Le Sablais, musique d'Esteban-Marti (22 vues).

O Crux Ave ! musique d'André Colomb (2 vues).

Prix de chaque vue : En noir, 0 fr. 50 ; en couleur, 2 francs.

La Fuite en Egypte, grande épopée religieuse. Nouveaux dessins de Barozzio, musique d'Alfred Henry (23 vues, 2 défilés).

Moïse, grande scène biblique, dessins de Barozzio, musique d'André Colomb (23 vues, 2 défilés).

Prix de chaque vue : En couleur seulement, 2 francs.

Prix de chaque défilé : en noir, 5 francs.

Sur demande ces deux pièces sont établies pour lanterne simple, sans défilés, au même prix que les autres vues en couleur.

Depuis le 1er octobre 1913, toutes les vues en couleur sont vendues au prix uniforme de 2 francs pièce. (Exception faite toutefois pour la série de peintres allemands.)

MAISON DE LA BONNE PRESSE

(*Service des projections*)

5, rue Bayard, et 22, cours la Reine, Paris, VIIIe

FEUILLETON DU 3 JANVIER 1914 — 7 —

Le journal de Simone

Bientôt, c'est une amusante cohue où toutes les époques et tous les goûts se rencontrent et se congratulent. La maîtresse de maison qui raffole de l'actualité arbore une jupe-culotte... mais une jupe-culotte de sultane ! Au lieu des ignominies que les gravures de modes présentent à nos mépris, au lieu de ces fourreaux étriqués d'étoffes lourdes qui retombent sans grâce, c'est une chose originale et charmante, une robe de Péri, d'un tissu merveilleux qui semble garder de la brise dans l'ampleur de ses plis si légers qu'on a dû les maintenir par le bas, sans gêner celle qui la porte ni lui donner l'allure d'une mûle entravée ou d'une dinde à laquelle on aurait à demi ligoté les pattes.

Nous félicitons Mme de Luzance sur l'imprévu et la richesse de son costume. Lorsqu'elle s'agite, c'est un cliquetis de sequins, et sa chevelure semble un firmament peuplé de solitaires.

M. de Luzance a l'air un peu dépaysé en brigand calabrais (cela lui va, je trouve) ; son fils en cosaque (de mieux en mieux !) Mme de Vargère a fort bel air, robe Renaissance velours noir et crevés de satin rouge. Et cette patricienne, là-bas ? Mme d'Ernoux en Romaine... Elle a bien choisi : une pleureuse antique ! Mme Marnay, une Dogaresse de brocart vert ouvré d'or ; ses trois filles, trois libellules. Elles sont charmantes et lorsqu'elles prennent leur essor pour une danse, c'est un vol léger et frais qui s'éparpille, comme au bord d'un étang subitement troublé.

Tout Saint-Guillaumet est là, en pierrots, en pierrettes, en bouquetières, en marquis et marquises Louis XV dont les atours de fantaisie, j'en suis confuse, pâlissent vraiment trop à côté des nôtres.

Bonne-maman est idéale dans sa robe émeraude, à grands ramages d'argent. Elle a un petit air de cour qui lui sied à ravir et semble une maréchale du beau temps, égarée dans le nôtre. Elle a noué à son cou un riche collier de topazes et sur sa poitrine une écharpe de linon qui fait d'elle la contemporaine de Marie-Antoinette. On s'empresse beaucoup autour d'elle, j'en suis aise, et de loin je l'observe. Quelle horreur ! là voilà qui minaude, à présent, avec un incroyable !

Moi aussi, je suis très entourée. M. du Rosoy me fait une cour en règle, et si j'ajoutais foi à ses éloges, je finirais par croire que je suis délicieusement jolie... Eh, mon Dieu, pourquoi pas ? ? ? Une glace complaisante me montre, là-bas, une petite Madame poudrée à frimas, qui a de grands yeux rieurs, une bouche mutine, des dents nacrées. Elle a eu la bonne idée de fixer, sur sa tempe et au coin de ses lèvres une mouche de velours qui fait ressortir la délicatesse de son teint. Elle a une robe de soie bleue d'un bleu d'autrefois, dont les immenses paniers s'arrondissent autour d'elle et débordent de son fauteuil. Des roses roses courent en guirlandes rigides sur l'étoffe somptueuse, elle a mis des roses roses à son corsage et des roses roses dans ses cheveux où quelques reflets d'or indiscrets révèlent leur nuance, sous la neige qui les recouvre. Elle parle, elle rit, elle s'évente avec grâce, la petite Madame que je vois à distance, au milieu d'un groupe galant et flatteur, et je suis bien forcée de me reconnaître en elle et bien forcée aussi, moi qui n'avais jamais eu l'idée de coqueter devant un miroir, de la trouver, eh bien ! oui, de la trouver charmante et tout à fait jolie. Mettons que ce soit une illusion due au prestige d'un travesti magnifique et aux compliments qui m'ont été prodigués. Je sais, mon cher journal, que tu ne le répéteras à personne qu'à moi-même, l